

# BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

## CALCULATRICE INTERDITE

« La famille pourrait apparaître aujourd'hui comme l'une des institutions les plus menacées dans son devenir, du fait des mutations en cours. Pour autant, 87 % des 15-29 ans interrogés en 1998 considéraient qu'elle devait rester la cellule de base de la société. Pour comprendre cette contradiction, il faut peut-être en revenir à la profonde diversité de ce qui constitue cette organisation élémentaire de la communauté humaine, qui a toujours su s'adapter aux besoins manifestés par son époque. Finalement, ce qui est contesté, ce n'est pas tant la famille comme mode d'organisation aux formes très diverses, mais son expression unique telle que nous la connaissons aujourd'hui et son exigence d'exclusivité. Car, la famille ne se résume pas à sa forme actuelle la plus répandue : le couple parental et ses enfants. Cette version constitue en réalité le maillon d'une longue chaîne qui a proposé de nombreuses combinaisons différentes par le passé et qui continuera à agencer d'autres types d'assemblage encore à l'avenir ».

*Lien social n° 579 – juin 2001. « Les familles deviennent plurielles »*

Dans un devoir composé :

- Expliquez l'évolution récente de la famille en France dans ses aspects les plus marquants.
- Analysez les conséquences de la monoparentalité sur la vie de l'adulte et de l'enfant en distinguant notamment les aspects psychologiques, sociologiques, économiques et juridiques.
- Montrez comment les dispositifs d'aide aux familles, s'appliquent à la situation des familles monoparentales.

## ANNEXES

ANNEXE 1 :

- Deux millions de familles monoparentales, INSEE
- Forte progression des familles monoparentales, INSEE

Les chiffres de l'Economie Hors série – 4<sup>e</sup> trimestre 2001 – Alternatives Economiques

ANNEXE 2 : Les familles monoparentales s'estiment injustement stigmatisées, Pascale KREMER, Le Monde, 1<sup>er</sup> avril 2000

ANNEXE 3 : Temps moyen consacré aux activités domestiques selon la composition du ménage, INSEE, enquête Emploi du temps, 1999

ANNEXE 4 : Eléments d'étude, INSEE Première, n° 499, décembre 1996

BAREME :

Forme : 4 points

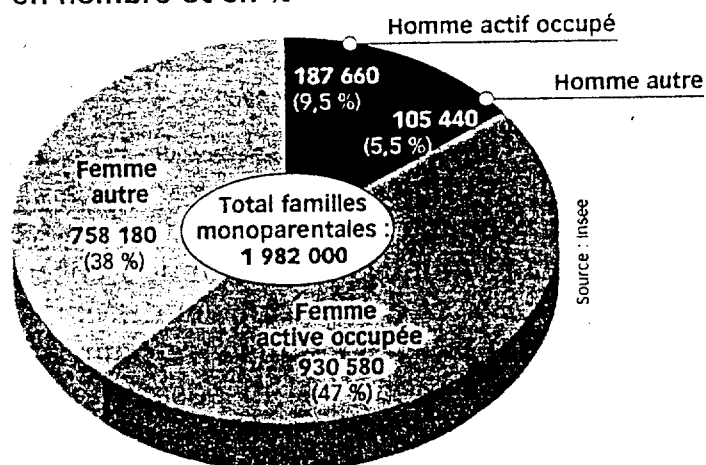
Fond : 16 points (6 + 5 + 5)

BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE		
Session 2002	Société, institutions et vie quotidienne	Coefficient : 5
Code : 02NC-ESSIVQ	Durée : 5 heures	Page 1/6

## ANNEXE 1

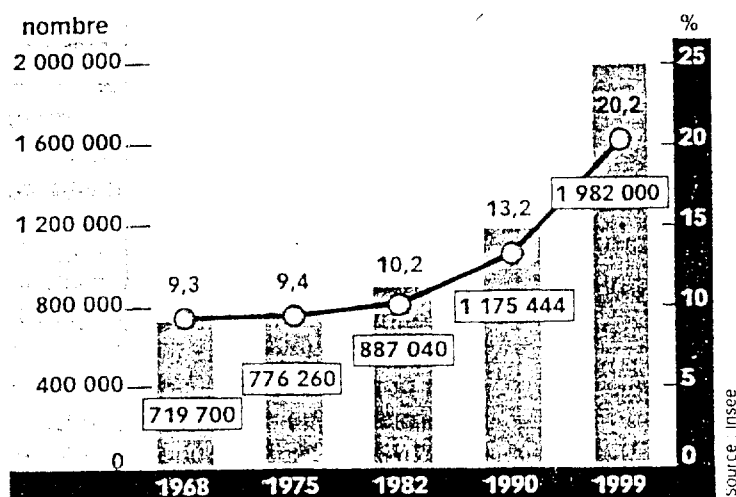
# Deux millions de familles monoparentales

Structure des familles monoparentales, en nombre et en %



## Forte progression des familles monoparentales

Proportion des familles monoparentales, en nombre et en % des familles avec enfants



Extrait de : Alternatives économiques INSEE  
Les chiffres de l'économie – Hors série n°50 – 4<sup>e</sup> trimestre 2001

## ANNEXE 2

### Les familles monoparentales s'estiment injustement stigmatisées Une progression de 21,4 % au cours des années 90

Les chercheurs tablaient sur une stagnation. Ils l'attendent toujours. Le nombre de foyers monoparentaux a continué de croître tout au long des années 90. De 21,4 %, très exactement, en une décennie. Entre 1990 et 1999, les foyers monoparentaux sont, selon l'enquête Emploi de l'Insee, passés de 1,4 million en 1990 à 1,7 million en 1999. Certes, dans le même temps, le nombre de ménages a également augmenté, mais rapporté à l'ensemble de la population, il reste une progression forte de 15 ou 16 % », constate Laurent Toulemon, de l'Insee.

Les familles monoparentales représentaient 9 % des foyers avec enfant(s) en 1968 (soit 655 000 foyers), 10 % en 1982, 13 % en 1990. Ils comptent pour environ 16 % des familles d'aujourd'hui. Après la flambée des années 80 (32 % de familles monoparentales supplémentaires entre 1982 et 1990), l'Insee et l'INED prévoient l'arrivée à un palier, et une poussée des recompositions familiales. Ni l'un ni l'autre ne se sont produits. Car le taux de divorcialité réaugmente (il avoisine 40 %) après une stabilisation aux alentours de 32 % des années 80 jusqu'au milieu des années 90. Les séparations de couples non mariés progressent elles aussi.

« La durée moyenne des séquences monoparentales augmente, selon Laurent Toulemon, car les remises en couple sont plus tardives que par le passé chez les mères : les femmes sont dans une situation financière meilleure, donc sont moins obligées de trouver un « apporteur de ressources ». Les couples non cohabitants sont de plus en plus nombreux, chacun gardant son autonomie afin que le beau-parent soit accepté en douceur par les enfants. Ces derniers, par ailleurs, restent plus tardivement chez leur mère ».

...

Si les parents seuls sont, dans une écrasante majorité (85 %) des femmes, l'expression « familles monoparentales », qui rend les pères invisibles, est de plus en plus remise en cause par les sociologues : dans la plupart des cas, le père, absent du foyer, existe et fait partie de la « famille » de l'enfant. Ce n'est donc pas la famille qui est monoparentale, mais le foyer, l'unité économique. La famille, elle, est coparentale. « Environ la moitié des pères ne voient plus leur enfant, note Gérard Neyrand, mais même dans ce cas, le père conserve une dimension symbolique agissante pour l'enfant ».

La monoparentalité recouvre des situations familiales et sociales extrêmement hétérogènes. A la tête de ces foyers, on recense 60 % de divorcé(e)s, 20 % de veufs et veuves, et 20 % de célibataires, dans des conditions économiques très variées. La précarité gagne du terrain puisqu'on estime à 17 % la part des ménages monoparentaux survivant sous le seuil de pauvreté, alors qu'elle n'était « que » de 12 % en 1985. Cette pauvreté ne concerne que 9 % de l'ensemble des ménages avec enfants. « L'évolution des prestations sociales perçues par les familles a été relativement moins favorable aux familles monoparentales qu'aux familles nombreuses », constataient les chercheurs de l'Insee dans France, portrait social 1997-1998. « Il s'agit du groupe social dont la situation s'est la plus fortement dégradée au cours de la dernière décennie », confirmait le 8 mars une brochure du gouvernement éditée à l'occasion de la Journée des femmes.

Pourtant, le taux d'activité des mères qui vivent seules est plus élevé que dans les autres pays développés, et dépasse largement, surtout lorsqu'elles ont moins de trois enfants, celui des mères qui vivent en couple – actives à 68 %. « Particularité française, 72 % des chefs de famille monoparentale ont un emploi, souvent peu qualifié ou à temps partiel, ce qui entraîne la nécessité de prévoir des modes de garde adaptés », lisait-on encore dans la brochure gouvernementale. Et l'Insee de confirmer : « La fragilité des familles monoparentales a une dimension structurelle qui tient à des besoins spécifiques, notamment en logement et éducation, à l'inégalité hommes-femmes sur le marché du travail, à la durée de la situation monoparentale. Or le système d'aides publiques, tant générales que spécifiques, sous-estime les effets de cette dimension structurelle.

Pascale KREMER  
Le Monde 1<sup>er</sup> avril 2000

## ANNEXE 3

### Temps moyen consacré aux activités domestiques selon la composition du ménage (1999)

En minutes par jour

Type de ménage	Activités à dominante féminine		Activités mixtes		Activités à dominante masculine		Ensemble des activités domestiques		
	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Ensemble
<b>Personne seule :</b>									
- sans enfant	62	99	46	55	25	14	133	168	149
- avec enfant(s) tous âgé(s) de 3 ans ou plus	ns	188	ns	67	ns	9	ns	264	264
- avec au moins un enfant âgé de moins de 3 ans	ns	276	ns	123	ns	29	ns	427	427
<b>Personne en couple</b>									
- sans enfant	37	175	40	55	53	22	129	252	194
- avec enfant(s), tous âgés de 3 ans ou plus :									
1 enfant	37	207	45	60	67	12	149	283	215
2 enfants	39	217	38	62	58	14	135	293	215
3 enfants et plus	38	279	43	67	60	13	140	358	250
- avec enfant(s), dont au moins un âgé de moins de 3 ans :									
1 enfant	76	280	44	56	58	13	178	350	264
2 enfants	63	332	55	61	37	7	155	400	277
3 enfants et plus	54	353	53	57	56	10	163	420	292
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>203</b>	<b>43</b>	<b>60</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>140</b>	<b>278</b>	<b>211</b>
ns : effectif trop faible pour apporter des résultats significatifs									

Champ : ensemble des personnes âgées de 15 à 60 ans vivant seules ou en couple.

Source : Insee, enquête Emploi du temps 1999.

# ANNEXE 4

## Extraits de INSEE Première n° 499 – Décembre 1996

### 1 Nombre d'enfants de moins de 25 ans par type de famille

En milliers

Type de famille	Nombre d'enfants			Nombre d'enfants pauvres		
	1985	1995	Evolution 1985-1995 (%)	1985	1995	Evolution 1985-1995 (%)
Couple avec 1 enfant	2 879	2 871	0	151	172	+14
Couple avec 2 enfants	6 214	5 977	-4	323	393	+22
Couple avec 3 enfants et plus	6 039	5 366	-11	908	675	-26
Famille monoparentale	1 471	1 698	+15	199	334	+68
Autres familles avec enfants	1 126	958	-15	226	217	-4
<b>Total</b>	<b>17 730</b>	<b>16 870</b>	<b>-5</b>	<b>1 807</b>	<b>1 791</b>	<b>-0,1</b>

Champ : ménages ordinaires avec enfants de moins de 25 ans  
Source : Enquêtes budget de famille de 1984-85 et 1994-95, Insee

### 2 Proportion de familles pauvres par type de famille

En %

Type de famille	1985	1995
Couple avec 1 enfant	5,2	5,9
Couple avec 2 enfants	5,2	6,5
Couple avec 3 enfants et plus	12,9	11,0
Famille monoparentale	11,8	17,0
Autres ménages avec enfants	13,6	12,3
<b>Ensemble des familles avec enfants</b>	<b>8,5</b>	<b>9,3</b>

Lecture : en 1995, 17% des familles monoparentales vivaient en dessous du seuil de pauvreté.

Champ : ménages ordinaires avec enfants de moins de 25 ans  
Source : Enquêtes budget de famille de 1984-85 et 1994-95, Insee

### 3 Situation des chefs de ménage sur le marché du travail

En %

Type de ménage	Taux d'emploi		Taux de chômage	
	1985	1995	1985	1995
Personne seule	68	66	5	9
Couple	65	62	4	6
Couple avec 1 enfant	87	87	5	6
Couple avec 2 enfants	94	93	3	5
Couple avec 3 enfants et plus	92	90	6	8
Famille monoparentale	75	72	10	14
Autres ménages avec enfants	66	62	5	8
<b>Ensemble</b>	<b>78</b>	<b>76</b>	<b>5</b>	<b>8</b>

Lecture : en 1995, 72 % des chefs de famille monoparentale ont un emploi et 14 % sont au chômage.

Champ : ménages ordinaires dont le chef est âgé de moins de 65 ans  
Source : Enquêtes budget de famille de 1984-85 et 1994-95, Insee

### 4 Évolution du revenu annuel moyen par unité de consommation

En Francs constants 1994

Type de famille	1985	1995	1985-1995 (%)
Couple avec 1 enfant	102 797	120 233	+17
Couple avec 2 enfants	97 297	106 403	+9
Couple avec 3 enfants et plus	73 826	89 483	+21
Famille monoparentale	78 990	80 564	+2
Autres ménages avec enfants	94 000	99 788	+6
<b>Ensemble</b>	<b>99 034</b>	<b>114 059</b>	<b>+15</b>

Champ : ménages ordinaires France entière  
Source : Enquêtes budget de famille de 1984-85 et 1994-95, Insee

### 5 Évolution du montant annuel moyen des prestations sociales<sup>1</sup>

En Francs constants 1995

Type de famille	1985	1995	1985-1995 (%)
Couple avec 1 enfant	4 262	5 164	+21
Couple avec 2 enfants	11 645	13 014	+12
Couple avec 3 enfants et plus	36 368	43 486	+20
Famille monoparentale	19 266	20 556	+7
Autres ménages avec enfants	6 210	7 964	+28
<b>Ensemble</b>	<b>7 400</b>	<b>7 943</b>	<b>+7</b>

1. Les prestations sociales recouvrent les prestations familiales au sens large, les allocations logement et le RMI

Champ : ménages ordinaires France entière  
Source : Enquêtes budget de famille de 1984-85 et 1994-95, Insee

## ANNEXE 4 (suite)

### Pour comprendre ces résultats

#### Le champ de l'étude

Environ 17 millions d'enfants de moins de 25 ans vivent avec leurs parents en 1995.

On s'est intéressé dans cette étude aux familles, c'est-à-dire aux ménages formés d'un ou deux parents et de leurs enfants. **On considère qu'un enfant est en dessous du seuil de pauvreté lorsque le ménage dans lequel il vit a un niveau de vie inférieur à la moitié du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.**

Afin de pouvoir comparer des ménages de structure démographique différente, on considère non pas le revenu du ménage mais son niveau de vie, c'est-à-dire le revenu par équivalent adulte. Le niveau de vie relatif de chaque type de ménage, et partant la mesure de la pauvreté, sont bien évidemment sensibles à l'échelle d'équivalence choisie. L'échelle d'équivalence utilisée ici est celle mise en œuvre dans les travaux d'Eurostat sur la pauvreté. Selon cette échelle, le premier adulte du ménage représente une unité de consommation ( 1 UC ), le second adulte, ainsi que les enfants de plus de 14 ans valent chacun 0,5 UC, les enfants de moins de 14 ans valent chacun 0,3 UC. Le recours à cette échelle, plutôt qu'à l'échelle d'Oxford, encore couramment utilisée, n'affecte pas le sens général des évolutions de la pauvreté des ménages, mais modifie la position relative des ménages. Ainsi, parce qu'elle sous-estime les économies d'échelles liées à la vie en couple et à la présence d'enfants, l'échelle d'Oxford tend à sous-estimer le niveau de vie des familles nombreuses.

Le revenu considéré dans cette étude recouvre les revenus d'activité professionnelle, les revenus de remplacement (indemnités chômage ou maladie, retraites, pensions d'invalidité...), les prestations sociales, les revenus de l'épargne et les pensions alimentaires éventuelles. Il s'agit des revenus avant impôt. La prise en compte de l'effet redistributif de l'impôt et de l'effet propre du quotient familial ne modifierait cependant pas les principales conclusions de cette étude, dans la mesure où les ménages pauvres sont le plus souvent non imposables.

Les **prestations sociales** recouvrent essentiellement les prestations familiales au sens large, les allocations logement et le RMI. On a distingué les transferts sous condition de ressources comme l'allocation logement et le RMI des prestations attribuées sans condition de ressources, essentiellement les prestations familiales. Les **transferts sociaux** recouvrent les revenus de remplacements et les prestations sociales.

#### Les données

Les données proviennent des enquêtes Budget de famille réalisées en 1979, 1984-85, 1989 et 1994-95 par l'Insee auprès d'un échantillon d'environ 10 000 ménages. Les résultats sont donc issus des déclarations spontanées des ménages à un enquêteur. Les revenus du patrimoine sont traditionnellement sous-estimés dans les enquêtes ménages. Dans cette étude, les revenus du patrimoine sont corrigés de la sous-déclaration.

Insee Première, n° 499, décembre 1996